19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

COURBEVOIE

11 No de publication :

3 048 344

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

N^o d'enregistrement national :

17 51604

(51) Int Cl⁸: **A 45 D 34/04** (2017.01)

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

Date de dépôt : 28.02.17.

(30) **Priorité**: 01.03.16 JP JP2016-039017.

(71) **Demandeur(s)** : *TOKIWA CORPORATION SN* — JP.

Date de mise à la disposition du public de la demande : 08.09.17 Bulletin 17/36.

Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.

Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(73) Titulaire(s): TOKIWA CORPORATION SN.

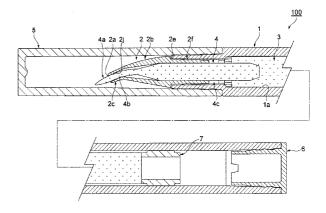
(72) Inventeur(s): KUDO SAORI.

Mandataire(s): CABINET WEINSTEIN.

Demande(s) d'extension :

(54) CONTENANT POUR PRODUIT COSMETIQUE LIQUIDE.

L'invention porte sur un contenant pour produit cosmétique liquide comprenant un corps principal de contenant (1) qui comporte une partie de logement (1a) pour y loger une matière cosmétique liquide, un tube de guidage (2) réalisé dans une forme tubulaire, le tube de guidage (2) étant positionné à un côté d'extrémité pourvue d'une pointe du corps principal de contenant (1), le tube de guidage (2) comportant un trou de tube communiquant avec la partie de logement (1a), et un noyau intermédiaire (4) disposé dans le corps principal de contenant (1) et le tube de guidage (2), le noyau intermédiaire (4) envoyant la matière cosmétique liquide, une extrémité àrrière du noyau intermédiaire (4) étant positionnée à l'intérieur de la partie de logement (1a), une positionne à l'interieur de la partie de logerne lit (l'a), une pointe du noyau intermédiaire (4) s'étendant à partir d'une ouverture à une pointe du tube de guidage (2) pour former une partie d'application, le tube de guidage (2) comportant une partie inclinée (2c) à un côté d'extrémité pourvue d'une pointe, la partie in (2c) étant inclinée par rapport à un avec control du corps principal de contonant (1) le poyau in axe central du corps principal de contenant (1), le noyau intermédiaire (4) étant incliné suivant un trou de tube sur la partie inclinée (2c), et un axe central du trou de tube sur la partie inclinée (2c) étant incliné dans la direction d'inclinaison de l'axe central de la partie inclinée (2c) et en outre par rapport à l'axe central de la partie inclinée (2c).





DOMAINE TECHNIQUE

5

10

20

25

[0001] La présente invention concerne un contenant pour produit cosmétique liquide.

ARRIERE-PLAN TECHNOLOGIQUE

[0002] On connaît classiquement le contenant d'application suivant de type stylo. Le contenant d'application loge un corps imprégné dans lequel une solution cosmétique est imprégnée dans un tube d'axe long. Une extrémité arrière d'une barre d'application faite en un matériau de feutre ou un matériau similaire est insérée dans le corps imprégné. Une pointe du tube d'axe tient une partie d'extrémité pourvue d'une pointe de la barre d'application et la pointe de cette barre d'application est configurée comme partie d'application (voir par exemple le Document de brevet 1). En utilisant la capillarité de la barre d'application, ce contenant d'application absorbe une solution cosmétique dans le corps imprégné et envoie la solution cosmétique à la partie d'application, en assurant ainsi une application de la solution cosmétique à une partie réceptrice de l'application telle une peau.

15 LISTE DE CITATION DE DOCUMENT DE BREVET

[0003] Document de brevet 1 : Publication de demande de modèle d'utilité japonais non examiné N° 3-41609

PROBLEME TECHNIQUE

[0004] Lorsque l'on applique un maquillage en regardant dans une glace, le tube d'axe du contenant d'application de type stylo gêne. Il est difficile de voir la cible de l'application et, pour cette raison, il est nécessaire d'y remédier.

[0005] Le but de la présente invention est de mettre à disposition un contenant pour produit cosmétique liquide qui ne gêne pas l'application d'un maquillage lorsque l'on regarde dans une glace et qui rend possible de voir facilement la cible de l'application, assurant une amélioration de la possibilité d'utilisation.

RESUME DE L'INVENTION

[0006] Le contenant pour produit cosmétique liquide selon la présente invention comprend un corps principal de contenant, un tube de guidage et un noyau intermédiaire. Le corps principal de contenant comporte une partie de logement pour y loger une matière

cosmétique liquide. Le tube de guidage est réalisé dans une forme tubulaire. Le tube de guidage est positionné à un côté d'extrémité pourvue d'une pointe du corps principal de contenant. Le tube de guidage comporte un trou de tube communiquant avec la partie de logement. Le noyau intermédiaire est disposé dans le corps principal de contenant et le tube de guidage. Le noyau intermédiaire envoie la matière cosmétique liquide. Une extrémité arrière du noyau intermédiaire est positionnée à l'intérieur de la partie de logement. Une pointe du noyau intermédiaire s'étend à partir d'une ouverture à une pointe du tube de guidage pour former une partie d'application. Le tube de guidage comporte une partie inclinée à un côté d'extrémité pourvue d'une pointe. La partie inclinée est inclinée par rapport à un axe central du corps principal de contenant. Le noyau intermédiaire est incliné suivant un trou de tube sur la partie inclinée. Un axe central du trou de tube sur la partie inclinée est incliné dans une direction identique à une direction d'inclinaison dans laquelle un axe central de la partie inclinée est incliné par rapport à l'axe central de la partie inclinée.

[0007] Dans ce contenant pour produit cosmétique liquide, le tube de guidage du côté d'extrémité pourvue d'une pointe du corps principal de contenant comporte la partie inclinée qui est inclinée vers l'axe central du corps principal de contenant. Le contenant ne gêne pas une application de maquillage pendant que l'on regarde dans une glace et, pour cette raison, une cible de l'application peut être vue facilement, assurant ainsi une amélioration de la possibilité d'utilisation.

[0008] Ici, l'inventeur a trouvé ce qui suit. Lorsque le noyau intermédiaire incliné est imprégné avec le produit cosmétique liquide, le noyau intermédiaire présente la caractéristique de gauchir afin de retourner dans un état avant l'inclinaison. Alors que le noyau intermédiaire est incliné suivant le trou de tube à l'intérieur de la partie inclinée, le noyau intermédiaire gauchit afin de retrouver l'état avant l'inclinaison dans la partie d'application qui s'étend à partir d'une ouverture à la pointe du tube de guidage. Avec une partie d'application ainsi gauchie, l'axe central de la partie d'application est déplacé (devient excentrique) de l'axe central de la partie inclinée. Ceci rend l'application difficile (rend difficile de faire un trait).

[0009] Pour cette raison, le contenant pour produit cosmétique liquide selon la présente invention utilise la configuration suivante. L'axe central du trou de tube dans la partie inclinée est incliné dans la même direction que la direction d'inclinaison dans laquelle l'axe central de la partie inclinée est incliné par rapport à l'axe central du corps principal de

contenant et est incliné par rapport à l'axe central de la partie inclinée. Lorsque la partie d'application qui s'étend à partir de l'ouverture à la pointe du tube de guidage, gauchit pour essayer de retrouver un état initial, l'axe central de la partie d'application s'approche de l'axe central de la partie inclinée. Par conséquent, un utilisateur peut faire une application tout en regardant dans une glace, les axes centraux de la partie inclinée et de la partie d'application étant adaptés approximativement l'un à l'autre.

EFFETS AVANTAGEUX DE L'INVENTION

5

10

[0010] Ainsi, la présente invention peut mettre à disposition un contenant pour produit cosmétique liquide qui ne gêne pas une application d'un maquillage lorsque l'on regarde dans une glace et, pour cette raison, une cible d'application est facile à voir, assurant une amélioration de la possibilité d'utilisation.

DESCRIPTION SUCCINTE DES DESSINS

[0011] La figure 1 est une vue en coupe verticale représentant un contenant pour produit cosmétique liquide selon un mode de réalisation de la présente invention ;

- la figure 2 est une vue de face représentant un état dans lequel un capuchon est retiré du contenant pour produit cosmétique liquide représenté sur la figure 1 ;
 - la figure 3 est une vue de face représentant un tube de guidage des figure 1 et figure 2 ;
- la figure 4 est une vue sur le côté gauche du tube de guidage représenté sur la 20 figure 3 ;
 - la figure 5 est une vue en coupe selon la ligne V-V de la figure 4 ;
 - la figure 6 est une vue en coupe selon la ligne VI-VI de la figure 3 ; et
 - la figure 7 est une vue de face représentant un noyau intermédiaire de la figure 1 avant insertion.

25 DESCRIPTION DE MODES DE REALISATION

[0012] La suite décrit un mode de réalisation préféré d'un contenant pour produit cosmétique liquide selon la présente invention en référence aux figures 1 à 7. La figure 1 est une vue en coupe verticale représentant un contenant pour produit cosmétique liquide. La figure 2 est une vue de face représentant le contenant pour produit cosmétique liquide

de la figure 1 dont le capuchon est retiré. Les figures 3 à 6 sont des dessins représentant chacun un tube de guidage. La figure 7 est une vue de face représentant un noyau intermédiaire avant insertion. Le contenant pour produit cosmétique liquide de ce mode de réalisation est utilisé pour une application d'un produit cosmétique liquide sur une partie d'application.

[0013] Comme représenté sur la figure 1 et la figure 2, un contenant pour produit cosmétique liquide 100 comprend un corps principal de contenant 1 et un tube de guidage 2 qui constituent une forme extérieure du contenant, et, comme représenté sur la figure 1, comprend un coton intérieur 3 logé dans le corps principal de contenant 1, un noyau intermédiaire 4 et un capuchon 5. Le noyau intermédiaire 4 est logé dans le corps principal de contenant 1 et le tube de guidage 2 et s'étend à partir d'une ouverture 2a qui est située à une pointe du tube de guidage 2. Le capuchon 5 est posé de manière amovible sur le côté d'extrémité pourvue d'une pointe du corps principal de contenant 1 pour protéger une partie d'application 4a (les détails seront décrits plus loin) qui est une partie d'extrémité pourvue d'une pointe du noyau intermédiaire 4.

[0014] Le corps principal de contenant 1 est fait par exemple en un PP et est formé en une forme cylindrique étagée conique. L'ajout d'un bouchon arrière 6 au corps principal de contenant 1 obture une ouverture à une extrémité arrière du corps principal de contenant 1. Un espace intérieur formé en arrière par rapport à une partie étagée située sur une surface périphérique extérieure du corps principal de contenant 1 est configuré comme une partie de logement 1a pour loger le produit cosmétique liquide. La partie de logement 1a est remplie du coton intérieur 3 dans lequel le produit cosmétique liquide est imprégné. Le coton intérieur 3 est, par exemple, fait en un polyester. Un moyen de réglage 7 qui est disposé à une extrémité arrière du coton intérieur 3, peut régler une taille du coton intérieur 3.

[0015] Ici, un produit cosmétique pour eyeliner est utilisé comme produit cosmétique liquide imprégné dans le coton 3, et de manière particulièrement préférable, un contenant pour produit cosmétique d'eyeliner est utilisé comme contenant pour produit cosmétique liquide. Toutefois, un autre produit cosmétique liquide tel qu'un produit cosmétique liquide pour mascara de sourcils ou de cheveux est utilisable comme produit cosmétique liquide.

[0016] Le tube de guidage 2 sert comme un support pour tenir le noyau intermédiaire 4. Le tube de guidage 2 est fait en PP ou en un matériau similaire et présente une forme tubulaire. Comme représenté sur la figure 3 et la figure 5, le tube de guiage 2 comprend une partie de base 2b et une partie inclinée 2c. La partie de base 2b est positionnée de

façon concentrique autour d'un axe central C1 du corps principal de contenant 1 et s'étend presque linéairement. La partie inclinée 2c est inclinée de façon à être courbée (cintrée) à partir d'une pointe de la partie de base 2b.

[0017] La partie de base 2b comprend une partie cylindrique conique 2d et une partie cylindrique 2f avec un diamètre plus petit. Un cylindre de la partie cylindrique conique 2d est conique le long de l'axe central C1. La partie cylindrique 2f à diamètre plus petit est montée sur une extrémité arrière de la partie cylindrique conique 2d via une surface d'étagement 2e.

[0018] La partie cylindrique 2f à diamètre plus petit est une partie insérée dans une partie d'extrémité pourvue d'une pointe du corps principal de contenant 1. Comme représenté sur la figure 3, la figure 5 et la figure 6, des ressorts 2g et 2g sont disposés dans des positions opposées sur une surface périphérique extérieure de la partie 2f à diamètre plus petit. Les ressorts 2g et 2g sont coupés pour avoir une forme en U pour communiquer avec le côté intérieur et le côté extérieur du tube, et des parties arrière des ressorts 2g et 2g sont en porte-à-faux. Une partie convexe 2h qui est disposée sur un côté d'extrémité pourvue d'une pointe et sur un côté périphérique extérieur de ce ressort 2g est une partie qui bute sur une surface périphérique intérieure de la partie d'extrémité pourvue d'une pointe et un côté périphérique intérieur du ressort 2g est configurée comme extrémité d'engagement 2i pour recevoir de noyau intermédiaire 4.

[0019] Comme représenté sur les figures 3 à 6, la partie inclinée 2c avec une forme cylindrique est inclinée et est en continuation avec la pointe de la partie cylindrique conique 2d. Un angle d'inclinaison β d'un trou de tube 2j sur la partie inclinée 2c (un angle formé par l'axe central C1 du corps principal de contenant 1 et un axe central C3 du trou de tube 2j sur la partie inclinée 2c) représenté sur la figure 5 est plus grand qu'un angle d'inclinaison α de la partie inclinée 2c (un angle formé par l'axe central C1 du corps principal de contenant 1 et un axe central C2 de la partie inclinée 2c) représenté sur la figure 3.

[0020] C'est-à-dire, l'axe central C3 du trou de tube 2j sur la partie inclinée 2c est incliné dans une direction identique à la direction d'inclinaison dans laquelle l'axe central C2 de la partie inclinée 2c est incliné par rapport à l'axe central C1 du corps principal de contenant 1 (en bas sur le dessin) et est en outre incliné par rapport à l'axe central C2 de la partie inclinée 2c.

[0021] Comme représenté sur la figure 1, le noyau intermédiaire 4 a la forme d'une tige et est disposé à l'intérieur du corps principal de contenant 1 et le tube de guidage 2. Le noyau intermédiaire 4 peut présenter des effets de capillarité. Comme noyau intermédiaire 4, différents noyaux intermédiaires peuvent être utilisés tels que l'un obtenu par un procédé de polissage appliqué à une fibre synthétique telle que l'une en acrylique, en polyester ou en nylon revêtu d'une résine, l'un obtenu par un procédé d'emboutissage dans une fibre synthétique en forme de feuille, et l'un obtenu par un procédé de moulage d'un polyuréthane poreux dans un moule.

5

10

15

20

25

[0022] Comme représenté sur la figure 7, avant d'être inséré dans le tube de guidage 2, le noyau intermédiaire 4 s'étend de façon linéaire le long de l'axe central. Un côté d'extrémité pourvue d'une pointe du noyau intermédiaire 4 s'étend le long de la direction de l'axe central comme une partie 4b ayant un diamètre plus petit. Une partie en arrière par rapport à cette partie 4b à diamètre plus petit est configurée comme partie 4c à diamètre plus grand avec un grand diamètre. Une paire de rainures 4d opposées l'une à l'autre est formée au milieu de la partie 4c à grand diamètre dans la direction de l'axe central. Les extrémités d'engagement 2i du tube de guidage 2 entrent dans la paire de rainures 4d.

[0023] Le noyau intermédiaire 4, qui est formé en le matériau d'écrit plus haut et qui s'étend de façon linéaire, présente une caractéristique selon laquelle une partie courbée du noyau intermédiaire 4 gauchit afin de retrouver la forme initiale par l'imprégnation du produit cosmétique liquide dans le noyau intermédiaire 4 courbé.

[0024] Comme représenté sur la figure 1, le côté d'extrémité pourvue d'une pointe du noyau intermédiaire 4 est inséré dans un trou de tube sur la partie de base 2b du tube de guidage 2. La partie 4b à diamètre plus petit du côté d'extrémité pourvue d'une pointe du noyau intermédiaire 4 est courbée (cintrée) et est inclinée afin de suivre le trou de tube 2j dans la partie inclinée 2c. La partie d'extrémité pourvue d'une pointe du noyau intermédiaire 4 s'étend à partir de l'ouverture 2a sur le tube de guidage 2, et cette partie étendue est configurée comme la partie d'application 4a. Cette partie d'application 4a remplit une fonction similaire à une à laquelle on se réfère comme un soi-disant chip.

30 [0025] Avant que le tube de guidage 2 qui comporte le noyau intermédiaire 4, ne soit monté sur le corps principal de contenant 1 dans lequel est logé le coton intérieur 3, c'est-à-dire lorsque le noyau intermédiaire 4 ne contient pas (n'est pas imprégné) de produit cosmétique liquide, l'axe central C3 du trou de tube 2j sur la partie inclinée 2c (voir la figure 5) est adapté à (est positionné de façon concentrique par rapport à) un axe central

de la partie d'application 4a s'étendant à partir de l'ouverture 2a sur le tube de guidage 2. L'axe central de la partie d'application 4a est inclinée dans une direction identique à une direction d'inclinaison dans laquelle l'axe central C2 de la partie inclinée 2c (voir la figure 3) est incliné par rapport à l'axe central C1 du corps principal de contenant 1 (en bas sur le dessin) et est incliné en outre par rapport à l'axe central C2 de la partie inclinée 2c. C'est-à-dire, l'axe central C2 de la partie inclinée 2c et l'axe central de la partie d'application 4a sont déplacés (ne sont pas positionnés de façon concentrique l'un par rapport à l'autre).

[0026] Comme représenté sur la figure 1, la partie cylindrique 2f à diamètre plus petit de la partie de base 2b est insérée dans le trou de tube sur le côté d'extrémité pourvue d'une pointe du corps principal de contenant 1, les parties convexes 2h (voir la figure 6) des ressorts 2g du tube de guidage 2 butent sur, et sont mises en contact sous pression avec, la surface périphérique intérieure du corps principal de contenant 1, les surfaces d'étagement 2e butant sur la surface d'extrémité supérieure du corps principal de contenant 1. Ainsi, le tube de guidage 2 avec le noyau intermédiaire 4 est monté sur le corps principal de contenant 1. En outre, ce contact sous pression pousse les ressorts 2g vers l'intérieur. Les extrémités d'engagement 2i (voir la figure 6) des ressorts 2g entrent dans les rainures 4d (voir la figure 7) sur le noyau intermédiaire 4, le noyau intermédiaire 4 étant monté ainsi sur le tube de guidage 2. Dans cet état, le trou de tube sur le tube de guidage 2 communique avec la partie de logement 1a du corps principal de contenant 1 et la partie d'extrémité arrière du noyau intermédiaire 4 est positionnée à l'intérieur de la partie de logement 1a et est insérée dans le coton intérieur 3.

[0027] Ainsi, dans le contenant pour produit cosmétique liquide 100 représenté sur la figure 1 et la figure 2, le noyau intermédiaire 4 absorbe le produit cosmétique liquide imprégné dans le coton intérieur 3 par la capillarité du noyau intermédiaire 4 et envoie le produit cosmétique liquide à la partie d'application 4a à la pointe, faisant imprégner ainsi le produit cosmétique liquide.

[0028] Ensuite, dans le noyau intermédiaire 4, alors que la partie 4b à diamètre plus petit à l'intérieur de la partie inclinée 2c reste inclinée selon le trou de tube 2j sur la partie inclinée 2c, la partie d'application 4a gauchit pour essayer de retrouver l'état initial avant l'inclinaison. L'axe central de la partie d'application 4a s'approche de l'axe central C2 (voir la figure 3) de la partie inclinée 2c pour adapter approximativement (position concentrique) les axes centraux respectifs de la partie inclinée 2c et de la partie d'application 4a. C'est-à-dire, on obtient le contenant pour produit cosmétique liquide 100 représenté sur la figure 1 et la figure 2 dans lequel la partie d'application 4a s'étend en avant de façon à être

approximativement perpendiculaire à la surface d'extrémité supérieure de la partie inclinée 2c alors que les axes centraux de la partie inclinée 2c et de la partie d'application 4a sont adaptés approximatives l'un à l'autre (sont positionnés de façon concentrique).

[0029] Avec ce mode de réalisation, le tube de guidage 2 sur le côté d'extrémité pourvue d'une pointe du corps principal de contenant 1 comprend la partie inclinée 2c qui est inclinée vers l'axe central C1 du corps principal de contenant 1. Le contenant ne gêne pas une application de maquillage lorsque l'on regarde dans une glace et, pour cette raison, une cible d'application peut être regardée facilement, ce qui améliore la possibilité d'utilisation.

[0030] L'axe central C3 du trou de tube 2j sur la partie inclinée 2c est incliné dans la direction identique à la direction d'inclinaison dans laquelle l'axe central C2 de la partie inclinée 2c est incliné par rapport à l'axe central C1 du corps principal de contenant 1 et est en outre incliné par rapport à l'axe central C2 de la partie inclinée 2c. Pour cette raison, lorsque la partie d'application 4a qui s'étend à partir de l'ouverture 2a sur la pointe du tube de guidage 2, gauchit pour essayer de retrouver l'état initial, l'axe central de la partie d'application 4a s'approche de l'axe central C2 de la partie inclinée 2c. L'utilisateur peut effectuer l'application tout en regardant dans la glace, les axes centraux de la partie inclinée 2c et de la partie d'application 4a étant adaptés approximativement l'un à l'autre. Ceci assure que la possibilité d'utilisation soit encore davantage améliorée.

[0031] Alors que la présente invention a été décrite spécifiquement sur la base de son mode de réalisation, la présente invention n'est pas limitée au mode de réalisation cidessus. Par exemple, le mode de réalisation décrit l'application du contenant pour produit cosmétique liquide du type avec coton intérieur qui loge le coton intérieur 3 contenant le produit cosmétique liquide dans la partie de logement 1a du corps principal de contenant 1 et qui envoie le produit cosmétique liquide du coton intérieur 3 à la partie d'application 4a à la pointe du noyau intermédiaire 4 à travers le noyau intermédiaire 4. Cependant, la présente invention peut également être appliquée à un contenant pour produit cosmétique liquide dans lequel le produit cosmétique liquide est directement versé dans la partie de logement 1a et où le produit cosmétique liquide est fourni à la partie d'application 4a à travers le noyau intermédiaire 4.

[0032] Alors que le mode de réalisation a une configuration dans laquelle le tube de guidage 2 comprend la partie de base 2b et la partie inclinée 2c, le tube de guidage entier peut être la partie inclinée. Le tube de guidage 2 et le corps principal de contenant 1 peuvent être une seule pièce.

[0033] Le noyau intermédiaire 4 comportant la partie d'application 4a peut être remplacé par une configuration telle qu'une brosse de dessin et une brosse.

[0034] Un contenant pour produit liquide qui pousse le produit cosmétique liquide vers l'extérieur par un mécanisme de poussée et un contenant pour produit cosmétique liquide de type à presser tel un tube et une bouteille souple qui peuvent pousser le produit cosmétique liquide dehors par une force de pression exercée par l'utilisateur, peuvent être utilisables comme contenant pour produit cosmétique liquide.

[LISTE DES NUMEROS DE REFERENCE]

5

	[0035]	1	corps principal de contenant	
10		1a	partie de logement	
		2	tube de guidage	
		2a	ouverture	
		2c	partie inclinée	
		2j	trou de tube sur une partie inclinée	
15		3	coton intérieur	
		4	noyau intermédiaire	
		4a	partie d'application	
		100	contenant pour produit cosmétique liquide	
		C1	axe central d'un corps principal de contenant	
20		C2	axe central d'une partie inclinée	
		СЗ	axe central d'un trou de tube sur une partie inclinée	
		α	un angle formé par un axe central d'un corps principal de contenant un axe central d'une partie inclinée	et
25		β	un angle formé par un axe central d'un corps principal de contenant un axe central d'un trou de tube sur une partie inclinée	et

REVENDICATION

1. Contenant pour produit cosmétique liquide comprenant

un corps principal de contenant (1) qui comporte une partie de logement (1a) pour y loger une matière cosmétique liquide,

un tube de guidage (2) réalisé dans une forme tubulaire, le tube de guidage (2) étant positionné à un côté d'extrémité pourvue d'une pointe du corps principal de contenant (1), le tube de guidage (2) comportant un trou de tube communiquant avec la partie de logement (1a), et

un noyau intermédiaire (4) disposé dans le corps principal de contenant (1) et le tube de guidage (2), le noyau intermédiaire (4) envoyant la matière cosmétique liquide,

caractérisé en ce que

10

15

20

une extrémité arrière du noyau intermédiaire (4) est positionnée à l'intérieur de la partie de logement (1a), une pointe du noyau intermédiaire (4) s'étendant à partir d'une ouverture à une pointe du tube de guidage (2) pour former une partie d'application,

le tube de guidage (2) comporte une partie inclinée (2c) à un côté d'extrémité pourvue d'une pointe, la partie inclinée (2c) étant inclinée par rapport à un axe central du corps principal de contenant (1),

le noyau intermédiaire (4) est incliné suivant un trou de tube sur la partie inclinée (2c), et

un axe central du trou de tube sur la partie inclinée (2c) est incliné dans une direction identique à une direction d'inclinaison dans laquelle un axe central de la partie inclinée (2c) est incliné par rapport à l'axe central du corps principal de contenant (1) et est incliné en outre par rapport à l'axe central de la partie inclinée (2c).

3048344

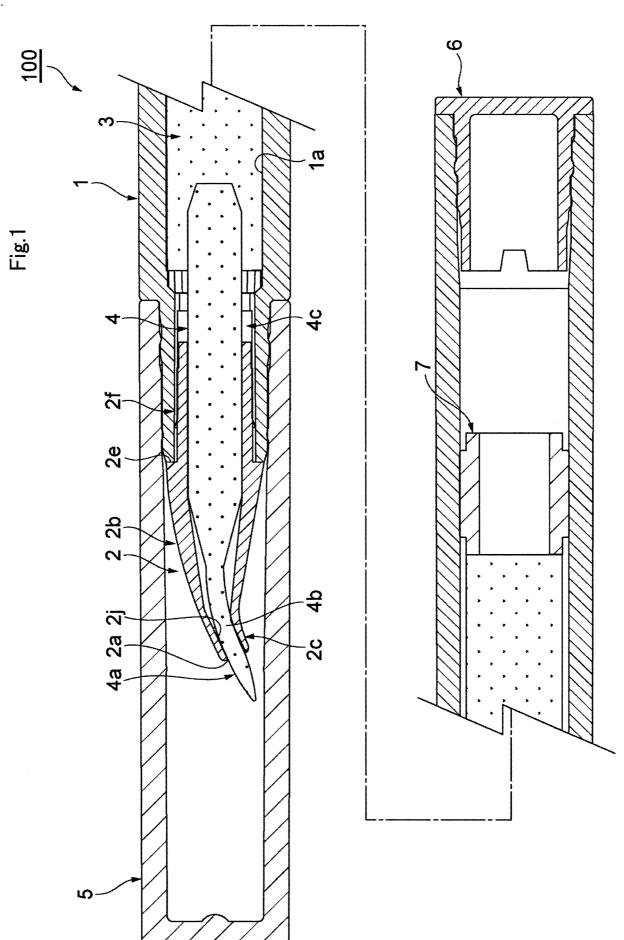


Fig.2

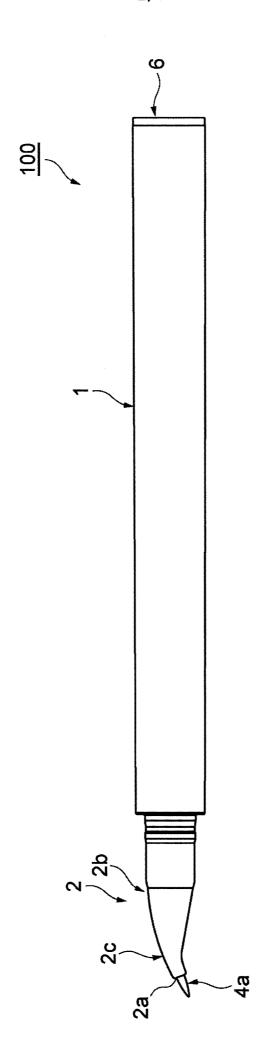


Fig.3

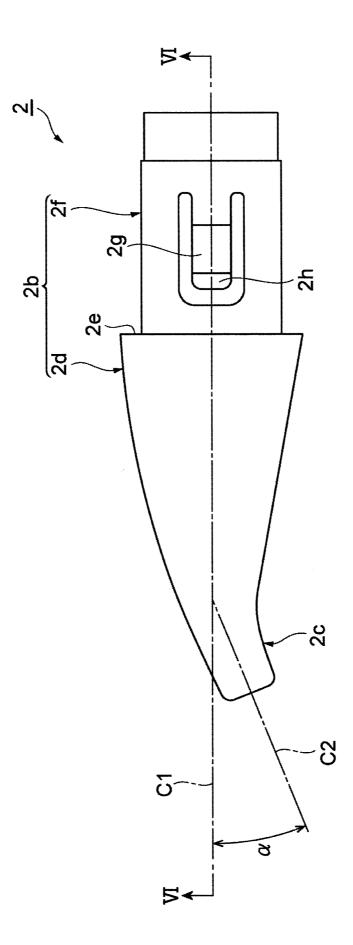


Fig.4

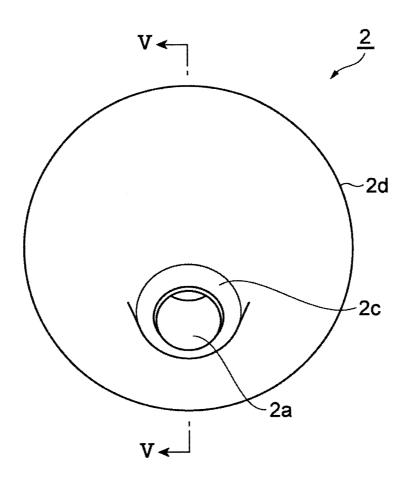


Fig.5

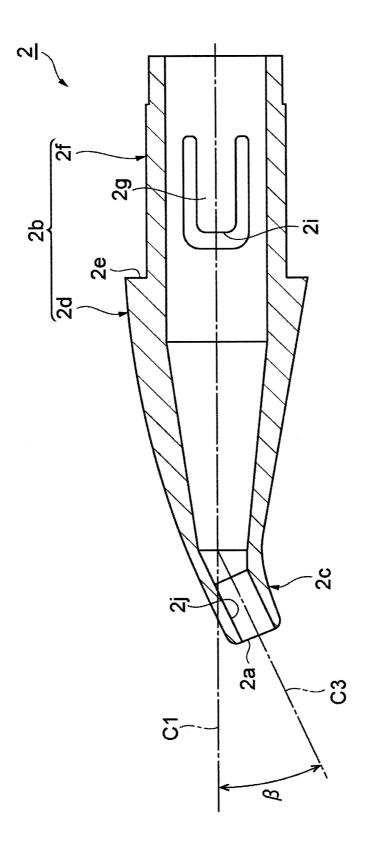


Fig.6

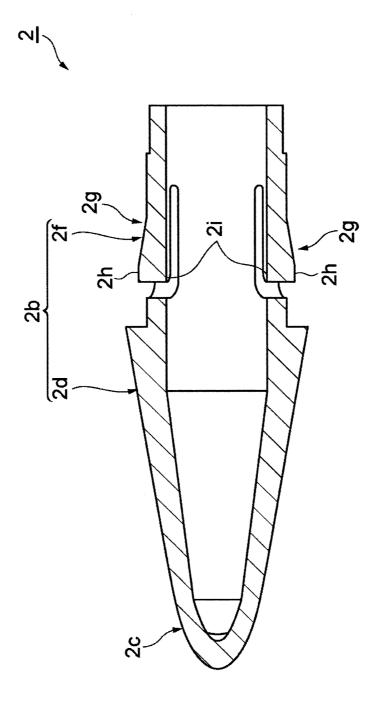


Fig.7

